

AV-333 INJECTAFLEX™**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	AV-333 INJECTAFLEX
Autres moyens d'identification	Résine hydrophile
Usage recommandé	Utilisation Industrielle Seulement.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Avanti International, 822 Bay Star Blvd, Webster, TX, 77598, USA, 281.486.5600, avantigrout.com
Numéro de téléphone d'urgence	ChemTrec, 800.424.9300
Date de préparation	le 10 avril, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Liquides inflammables - catégorie 2; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1A; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Cancérogénicité - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H225	Liquide et vapeur très inflammables.
H332	Nocif par inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Identificateur du produit : AV-333 INJECTAFLEX - Ver. 1

Date de préparation : le 10 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 01 de 08

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant.
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire (un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques).
- Intervention :
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/
Savon
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
- P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, eau pour l'extinction.
- Stockage :
- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Élimination :
- P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.
- Autres dangers**
- Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Acetone	67-64-1	12	propanone	
Toluene-2,4-diisocyanate	584-84-9	1	TDI	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais.

Identificateur du produit : AV-333 INJECTAFLEX - Ver. 1

Date de préparation : le 10 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 02 de 08

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : peut irriter le nez et la gorge. Peut causer des lésions pulmonaires.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système respiratoire.

Instructions particulières

Surveiller la fonction respiratoire.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, troubles respiratoires.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; hydrocarbures aromatiques polycycliques très toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Prendre d'extrêmes précautions. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.

Combattre l'incendie à partir d'un endroit protégé résistant aux explosions ou en maintenant une distance maximale.

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Utiliser de l'eau pulvérisée afin de diluer les déversements de mélanges ininflammables. Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence d'une atmosphère inflammable ou explosive, la présence de gaz ou de vapeurs toxiques.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Identificateur du produit : AV-333 INJECTAFLEX - Ver. 1

Date de préparation : le 10 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 03 de 08

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Rabattre le gaz avec de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : remplis d'eau.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Éviter de respirer ce produit. Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas utiliser à proximité d'opérations de soudage ou d'autres sources importantes d'énergie. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation. Ne pas percer ni brûler le contenant, même si le produit a été utilisé. Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées. Augmenter la conductivité en réduisant le débit des opérations de transfert et/ou manipuler à une température plus froide. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Éviter TOUT contact non protégé avec ce produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Garder au sec. Empêcher l'exposition à l'eau et à l'humidité. Manipuler sous une atmosphère de gaz inerte dans de l'équipement sec. Empêcher tout contact accidentel avec l'eau dans les zones de manipulation et de stockage. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Utiliser un gaz inerte dans l'équipement de manutention et le récipient de stockage. Dispositions générales relatives à l'hygiène les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. NE PAS fumer sur les lieux de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas ou de quitter le lieu de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir. Retirer immédiatement les vêtements contaminés selon la méthode permettant de réduire l'exposition au minimum.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, à température contrôlée, sec, ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition, local approuvé résistant au feu, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité), situé au rez-de-chaussée ou, préférablement, dans un bâtiment distinct isolé. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Stocker le produit sous un gaz inerte comme l'azote.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Toluene-2,4-diisocyanate	0.001 ppm	0.005 ppm				
Acetone	250 ppm A4	500 ppm C	1000 ppm			

Identificateur du produit : AV-333 INJECTAFLEX - Ver. 1

Date de préparation : le 10 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 04 de 08

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Utiliser un gaz sec inerte dans le système de traitement. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. N'utiliser que des matériaux incombustibles compatibles pour les murs, les planchers, le système de ventilation, les épurateurs d'air, les palettes et les rayonnages. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle**Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire.

Les matériaux convenables sont les suivants : Gants résistants aux produits chimiques: caoutchouc de butyle, polychloroprène, caoutchouc de nitrile, Viton®/caoutchouc de butyle. Combinaison résistante chimique: Barrière® (PE/PA/PE), Saranex®, Tychem® SL (Saranex(MD)).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques. Soit face pleine ou demi-face avec des lunettes d'éclaboussure.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Propriétés physiques et chimiques de base**

Apparence	Liquide claire. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Sûcrée
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	500 °F (260 °C)
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.12
Solubilité	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); 350 - 750 centipoises (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide

Identificateur du produit : AV-333 INJECTAFLEX - Ver. 1

Date de préparation : le 10 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	Pas disponible
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Pas disponible
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Hautes températures. Lumière du soleil. Eau, teneur en eau ou humidité.

Matériaux incompatibles

Polymérise au contact de : alcools (p. ex. éthanol), alcanolamines (p. ex. triéthanolamine), amines (p. ex. triéthylamine), glycols (p. ex. éthylèneglycol), agents réducteurs (p. ex. hydroquinone), eau.

Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes d'azote.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Toluene-2,4-diisocyanate	0.1 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	6170 mg/kg (rat)	> 16000 mg/kg (lapin)
Acetone	30000 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	5800 mg/kg (rat femelle)	> 15800 mg/kg (lapin)

Inhalation ATEmix = 10 mg/L (4-hour exposure) (vapeur)

Oral ATEmix = 44822.14 mg/kg

Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une très légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Il existe des preuves limitées d'une très légère irritation.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Absorption par la peau

Identificateur du produit : AV-333 INJECTAFLEX - Ver. 1

Date de préparation : le 10 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

En cas d'inhalation : peut causer irritation de l'appareil respiratoire. On a observé des cas de lésions des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant des voies respiratoires. Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Toluene-2,4-diisocyanate	Groupe 2B	A3	Raisonnement anticipée	Non listée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau.

Identificateur du produit : AV-333 INJECTAFLEX - Ver. 1

Date de préparation : le 10 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 07 de 08

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	1993	Flammable Liquid, (Acetone)	3	II
Canadian TDG	1993	Flammable Liquid, n.o.s. (Acetone)	3	II

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 1

FDS préparée par Avanti International

Date de préparation le 10 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée le 14 mai, 2018

Indicateurs de révision Sans objet.

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : AV-333 INJECTAFLEX - Ver. 1

Date de préparation : le 10 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018